**RAPPORT** N° 2020/CP/219

## **COMMISSION PERMANENTE**

## **REUNION DU 29 JUILLET 2020**

## RAPPORT DE MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

PIANTINAGHJA DI U CASTILLUCCIU : PRISTAZIONI DA FATTURÀ

TARIFICATION DES PLANTS FORESTIERS PRODUITS PAR LA PEPINIERE FORESTIERE DE CASTELLUCCIU

COMMISSION(S) COMPETENTE(S):

Commission du Développement Economique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement



## RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

La pépinière forestière produit des plants forestiers et arboricoles pour :

- en interne, le service en charge de la gestion du domaine forestier territorial ou ceux en charge du réseau routier.
- en externe, divers demandeurs, tels que l'Université de Corse, des associations de développement rural, des particuliers...

Les plants forestiers, qui sont le cœur de l'activité de la pépinière de Castellucciu, font l'objet d'une tarification par unité. Cette tarification est à réactualiser ; il convient donc de procéder à sa validation.

Pour certaines productions de plants qui sortent du cadre habituel de l'activité de la pépinière (comme certaines variétés arboricoles), il est établi une convention de culture de plants qui définit les critères techniques et économiques de la production.

Une liste de ces projets de conventions pour l'année 2020 est annexée. Chaque convention comporte un volet tarification. Il est joint un modèle d'une telle convention de culture.

Une convention particulière est prévue entre notre collectivité, la commune de Bucugnà, le Foyer rural U Castagnu, l'ACI Aiutu Campagnolu afin de produire des plants de châtaigniers dans un lieu propice à leur culture.

En effet, le site de Castellucciu se révèle trop chaud pour le châtaignier, essence de montagne. Elle est également jointe en annexe.

En conséquence, il vous est proposé d'approuver le modèle type de convention, la convention spécifique à la production de plants de châtaigniers, la tarification des plants ainsi que de m'autoriser à signer de telles conventions.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.